



## Abandonnée à l'âge de 7 ans par son père...

Par **Doudou**, le 27/11/2008 à 13:45

Bonjour à tous,

J'ai 23 ans, mon père m'a abandonnée à l'âge de 7 ans et n'a jamais payé de pension alimentaire. Aujourd'hui, il a hérité d'une certaine somme dûe à la vente de la maison de ses parents.

Actuellement, je suis sans emploi, j'ai essayé maintes fois de demander de l'aide à mon père pour que je puisse subvenir à mes besoins. Celui-ci ne veut pas m'aider. Il me rejette.

Que puis-je faire? Est ce que j'ai un recours vis à vis de la justice?

Aidez-moi svp.

Par **Marion2**, le 27/11/2008 à 22:21

Bonsoir,

Votre père vous a t'il reconnu ?

Si c'est le cas, envoyez une lettre recommandée au Juges aux Affaires Familiales (JAF) auprès du Tribunal de Grande Instance en lui expliquant votre situation et en lui demandant de statuer sur une pension alimentaire uisque vous êtes sans revenu.

Bon courage